



NOTICE EXPLICATIVE

Voici les documents nécessaires à votre adhésion au club « Les Archers du Harcouët » à remettre accompagnés du règlement de la cotisation en espèces ou par chèque (à l'ordre des Archers du Harcouët) :

Pour la prise de la 1ère licence :

- La fiche d'inscription, remplie et signée. Vérifiez que votre adresse mail soit **valide** car la licence dématérialisée vous sera communiquée par e-mail par la fédération.
- Remplir le Questionnaire Santé (QS Sport) qui ne doit pas être transmis au club. Dans l'hypothèse où une des rubriques du questionnaire donnerait lieu à une réponse positive, un certificat médical de moins de six mois de « **non contre indication de la pratique du tir à l'arc** » avec la mention « **en compétition** » devra être produit.

Pour renouvellement de licence :

- Connectez vous à votre espace licencié sur le site de la FFTA et faites la demande de pré-renouvellement.

Tous les documents sont disponibles en téléchargement sur le site du club.

Page Web : <http://lesarchersduharcouet.e-monsite.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Archers.Harcouet/>

E-mail : archers.harcouet@gmail.com